En l'absence du certificat de naissance du parent
Le parent doit faire une déclaration assermentée dont voici un modèle de base. La personne peut aller à son institution financière (banque ou caisse populaire Desjardins) pour qu'un commissaire à l'assermentation appose un sceau et signe le document. La personne doit avoir une preuve d'identité et de résidence (facture Bell, Hydro…) + preuve date naissance (carte assurance maladie, déclaration de naissance ou autre). Si la personne habite à Montréal, elle peut aller dans un bureau Accès Montréal.
Ville de Montréal : 311 (pour bureau Accès Montréal près de chez vous)
Coût dans un bureau Accès Montréal : 5$

o-o-o-o-o

Déclaration assermentée

Je soussigné (e) _____, domicilié (e) au _____
prénom et nom du parent *adresse*

à _____, atteste que je suis né (e) le _____
ville *date de naissance*

à _____ et que je ne peux fournir le certificat de naissance pour les raisons suivantes.
ville

Décrire les raisons :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Fait à _____, le _____ 20_____.
ville *date*

_____
signature du parent